

En bref sanitaire

CPP / Vitry-le-François / Autorisations sanitaires / Résultats / Recherche infirmière / FHF / Documents financiers / Mairie de Paris / Accessibilité / GPS Santé

Publié le 22/12/14 - 17h11 - HOSPIMEDIA

Publié le 22/12/14 - 17h11 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

[Offre de soins] Protocoles, équipes et dossiers communs sont mis en place entre le CPP de Vitry-le-François et la maternité de Saint-Dizier

La maternité du CH de Vitry-le-François (Marne) sera transformée en centre périnatal de proximité (CPP) en février 2015. Elle a pour cela défini conjointement avec son partenaire, le CH de Saint-Dizier, les modalités de fonctionnement de ce service et de l'équipe commune. Les gynécologues-obstétriciens et les sages-femmes des deux établissements utiliseront en effet les mêmes protocoles et prendront en commun les décisions thérapeutiques. Ils disposeront aussi d'un dossier médical commun pour assurer la continuité de prise en charge. Les femmes suivies par le CPP vitryat pourront bien sûr choisir d'accoucher dans une autre maternité que celle de Saint-Dizier. Et à défaut de moyen de transport ou en cas d'urgence, les parturientes ont pour consigne de contacter le centre 15 afin que le Samu et le service départemental d'incendie et de secours de la Marne les acheminent vers la maternité de leur choix.

[Offre de soins] L'ARS Paca a publié son calendrier 2015 des fenêtres de dépôt des autorisations sanitaires

Les structures sanitaires peuvent présenter un projet d'implantation d'activité ou d'équipement non encore attribués durant une période déterminée fixée par un calendrier annuel de fenêtres de dépôt. Ce calendrier vient d'être arrêté [pour l'année 2015](#) (http://www.ars.paca.sante.fr/fileadmin/PACA/Site_Ars_Paca/Organisation_et_qualite_des_soins/Secteur_hospitalier/Autorisations_sanitaires/CALENDRIER_FENETRES_DEPOT_2015.pdf) en région Paca. Deux à trois fenêtres (du 15 janvier au 15 mars ; du 15 mars au 15 mai ; du 15 août au 15 octobre) sont ainsi ouvertes sur dix thèmes (traitement du cancer, psychiatrie, unités de soins de longue durée, SSR, traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale...). L'ARS rappelle aussi sur son site les modalités et la procédure de dépôt des dossiers.

[Recherche] Les résultats de l'appel à projets 2014 du programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) sont parus

La DGOS a publié les résultats de l'appel à projets 2014 du programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP). Vingt-huit projets au total ont été retenus portés par des professionnels de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), du CHU de Rouen, du CHU de Rennes, de l'Institut Claudius-Régaud à Toulouse... En octobre dernier, cinquante-et-une lettres d'intentions ont été sélectionnées par le jury du PHRIP (lire ci-contre). Les résultats complets sont à retrouver [ici](http://www.sante.gouv.fr/programme-hospitalier-de-recherche-infirmiere-et-paramedicale-phrip.6777.html) (<http://www.sante.gouv.fr/programme-hospitalier-de-recherche-infirmiere-et-paramedicale-phrip.6777.html>).

[Finance] La FHF réclame l'effectivité de la transparence financière pour tous les établissements

Le président de la FHF Frédéric Valletoux a adressé une requête à la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des droits des femmes ce 18 décembre. Elle concerne la publication dans les meilleurs délais du décret permettant de rendre effectif le principe de transparence financière pour tous les établissements financés largement par des subsides publics. Il permettrait en effet aux ARS de mieux suivre l'évolution des dépenses et des charges des cliniques de leur ressort territorial, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisqu'elles ne sont pas dans l'obligation de transmettre leurs comptes à la tutelle.

[Politique de santé] D'ici 2020, la Ville de Paris investira 95 M€ pour la santé et le handicap

Dans un communiqué en date du 19 décembre, la mairie de Paris a présenté son projet d'injecter quelque 95 millions d'euros (M€) dans le cadre de son programme d'investissement. 21 M€ seront dédiés aux politiques de prévention et d'accès aux soins, dont 1 M€ pour la salle de consommation de moindre risque de la gare du Nord. La mairie espère ainsi faire en sorte "qu'aucun quartier ne se retrouve sans offre de soins". Rappelant par ailleurs la nécessité d'accélérer l'effort en matière de handicap, la Ville annonce déployer 74 M€, à l'horizon 2020, pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public. À cette dernière de rappeler également la poursuite de son schéma handicap, où 11 M€ seront consacrés au maillage des structures d'accueil, à l'accès au logement et à l'accompagnement des parcours de vie.

[E-santé] L'ARS Île-de-France va lancer un GPS santé

L'ARS Île-de-France a présenté, lors de sa 6^e journée régionale de la e-santé, organisée le 17 décembre, son projet de GPS Santé dont le dialogue compétitif a été lancé en 2014 avec le soutien du Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah). Différents services seront proposés dont un moteur de recherche sémantique puissant, une cartographie interactive et une application mobile pour permettre une aide à l'orientation ou encore de l'information santé. À différentes questions, des liens seront proposés avec les informations données. Le répertoire opérationnel des ressources (Ror) de santé sera accessible ainsi qu'un outil web d'aide à l'orientation des personnes en SSR, HAD, ULSD, Ehpad et Ehpa déployé sur vingt-et-une régions.

La rédaction

[Ecrire à l'auteur \(#\)](#)

Tous droits réservés 2001/2014 — HOSPIMEDIA

Vos réactions (1)

[Réagir \(#post-comment\)](#)



Pascal DELUBAC 23/12/2014 - 16h08

lorsque l'on cumule 31 milliards d'euros de déficit on ne donne pas de leçon sur la transparence financière à ceux qui ont des comptes certifiés et déposés auprès des tribunaux de commerce
c'est soit de l'ignorance soit... en tout cas ce n'est pas sérieux

Réagissez

Votre commentaire sera visible par l'ensemble des abonnés et publié en tant que :
Bérengère CHEA

Ecrivez votre commentaire...